

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-CYR-LES-VIGNES**

Nombre de membres afférents au C.M. : 15 [mis en ligne le 2/03/2023](#)
auteur : Gilles COURT, Maire
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14 + 1 pouvoir

Le vingt-trois février deux mil vingt-trois à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles COURT, Maire.

Date de la convocation : 17/02/2023

Présents : CILLUFO Jean-Pierre, BLEIN Jacqueline, DENIS Bertrand, OLIVIER Murielle, DENIS Georges, LEBAIL Christine, PECHE Eric, DE PONCINS Arnaud, BISSAY Sylvain, BONNIER Corinne, PIAZZA BLANCHON Coralie, PONCET Romain, CROZIER Audrey

Absente excusée : Mme RICHARD Marlène

Pouvoir : Mme RICHARD Marlène a donné pouvoir à Mme PIAZZA BLANCHON Coralie

Secrétaire de séance : M. PONCET Romain

Délibération N° 1/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Approbation du compte administratif 2022 - commune

Délibération N° 2/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Approbation du compte administratif 2022 - assainissement

Délibération N° 3/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Approbation du compte administratif 2022 – location salon de coiffure

Délibération N° 4/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Approbation du compte de gestion 2022 - commune

Délibération N° 5/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Approbation du compte de gestion 2022 - assainissement

Délibération N° 6/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Approbation du compte de gestion 2022 – location salon de coiffure

Délibération N° 7/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Affectation du résultat 2022 - commune

Délibération N° 8/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Affectation du résultat 2022 - assainissement

Délibération N° 9/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Affectation du résultat 2022 – location salon de coiffure

Délibération N° 10/2023-02-23 – adoptée à l'unanimité

Abrogation de la délibération n° 1/2023-01-26 du 26 janvier 2023 : instauration du droit de préemption urbain

Délibération N° 11/2023-02-23 – adoptée à l’unanimité

Instauration du droit de préemption urbain

Délibération N° 12/2023-02-23 – adoptée à l’unanimité

Abandon de la rectification pour erreur matérielle de la délibération n° 1/2022-07-07 du 7 juillet 2022 intitulée « approbation du plan local d’urbanisme » : omission de report des emplacements réservés et du périmètre de permis de démolir sur le plan de zonage

Délibération N° 13/2023-02-23 – adoptée à l’unanimité

Location du local commercial : modification du montant du loyer

Délibération N° 14/2023-02-23 – adoptée par 8 voix pour le non remboursement et 7 voix contre

Demande de remboursement d’un acompte versé pour la réservation de la salle des fêtes

Le Secrétaire de séance,
Romain PONCET



Le Maire,
Gilles COURT

